

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 31

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 31 Mars 2017

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE

PRESERVATION DES TERRITOIRES

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

OBJET

Budget Primitif 2017. Délégation aux anciens combattants.

**Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
04 13 31 39 27**

Présentation

Le présent rapport a pour objectif de présenter la politique liée à la délégation «Anciens combattants » au titre de l'exercice 2017.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'une des politiques volontaristes du Département, et recoupe un certain nombre de réflexions menées dans le cadre des Etats Généraux de Provence, en particulier pour ce qui concerne la promotion des valeurs civiques sur nos territoires.

Les principales orientations de la délégation

La délégation «Anciens combattants » accompagne, depuis de nombreuses années, les associations d'anciens combattants. Cette aide permettait initialement de soutenir différentes manifestations de commémoration.

La délégation s'est par la suite orientée de manière significative vers un partenariat au bénéfice de projets visant à mieux comprendre les causes et conséquences des conflits.

Les objectifs de cette délégation ont été renforcés ces dernières années, en particulier à travers la mise en place d'actions pédagogiques dans les collèges autour du travail de mémoire, et le soutien à des projets s'inscrivant dans des valeurs humanistes.

Principales actions prévues pour 2017

Le Département soutiendra activement les associations d'anciens combattants en 2017 de manière à permettre aux jeunes d'être sensibilisés aux valeurs de la République. Les actions seront menées en particulier en collaboration avec les collèges et les associations de souvenir.

Les associations d'anciens combattants seront ainsi encouragées à poursuivre leur mission d'éducation à la citoyenneté et de travail de mémoire, avec pour objectif une meilleure connaissance de l'histoire de notre pays et la nécessaire conscience de résister à toutes les barbaries.

En conséquence, seront mis en œuvre sur cet exercice un programme d'aide au fonctionnement des associations pour leur permettre de consolider leurs projets de partenariat et l'organisation de leurs manifestations, ainsi qu'un programme d'investissement ayant vocation à répondre aux structures porteuses de projets relatifs à la restauration de lieux de mémoire liés aux différents conflits ou aux monuments et sites dédiés à l'histoire de la Résistance.

Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver les objectifs et les actions de la politique liée à la délégation « anciens combattants » pour l'exercice 2017 ;
- de donner délégation à la Commission permanente pour procéder à la répartition des crédits.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL